

SOLIDARITES NOUVELLES FACE AU CHOMAGE

Requête adressée aux membres du Comité Interministériel de Lutte contre les Exclusions

En ce qui concerne l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle, l'ensemble des recommandations figurant dans le rapport du groupe de travail préparatoire à la conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, réuni pour travailler ce sujet, seraient, selon nous, à reprendre par le Comité interministériel.

Il faudrait commencer la réflexion par l'évaluation et la prise en considération de l'impact sur l'emploi de l'ensemble des politiques publiques. Cette réflexion pourrait d'ailleurs s'intégrer dans les travaux d'évaluation des politiques publiques, tels qu'annoncés lors du dernier CIMAP de décembre. Cette meilleure prise en compte permettrait d'éviter de faire de l'emploi une variable résiduelle, de continuer à se reposer uniquement sur la politique de contrats aidés, indispensables au demeurant, pour pallier l'insuffisante création d'emplois dans notre pays et à laisser aux acteurs de l'insertion le soin de traiter les difficultés réservées à la part de la population active confrontée au chômage, au sous-emploi ou à l'emploi précaire.

Nous voudrions cependant insister sur certaines préconisations du rapport qui marquent une véritable inflexion dans nos pratiques et qui, si elles étaient suivies, donneraient crédit à l'intérêt que nous affichons pour l'emploi.

Elles concernent :

-la diminution de la segmentation du marché du travail par le rééquilibrage des mesures prises dans le cadre du dialogue social, en matière de droits associés aux contrats de travail et de droit d'accès à la formation professionnelle ;

-la transparence, vis-à-vis des demandeurs d'emploi, des diverses composantes du service public de l'emploi, pour ce qui concerne les objectifs poursuivis, les critères d'accès aux dispositifs et les degrés de liberté laissés aux intéressés, tous thèmes qui devraient figurer à l'ordre du jour des comités de liaison de Pôle emploi (propositions 2 et 25). Cela est particulièrement vrai pour l'accès à la formation professionnelle, thème largement abordé par la conférence (propositions 3, 8 et 9). Des avancées sont attendues sur ce thème, à partir d'une approche plus fine que celle adoptée jusqu'à présent, par la prise en considération, d'une part, des différents types de situation et de besoin, d'autre part, des attentes individuelles ;

-la solidarité des diverses composantes de la population active envers ceux qui sont sans emploi ou en sous-emploi, pour leur assurer un revenu de remplacement. Cela implique d'unifier les systèmes d'indemnisation du chômage et d'étendre aux agents des fonctions publiques le champ de ceux qui cotisent (proposition 19) ;

-la solidarité des diverses composantes de la population active envers ceux qui sont sans emploi ou en sous-emploi, pour ne pas les laisser seuls dans leur parcours de recherche d'emploi et d'insertion professionnelle. Cela commence par un plus grand souci de l'Education nationale pour le devenir professionnel des jeunes. Cela implique l'approfondissement de la tâche d'accompagnement et l'élargissement de sa prise en charge (proposition 7, 10 et 11), comme Solidarités Nouvelles face au Chômage cherche aussi à le

faire en créant des groupes d'accompagnateurs dans des entreprises et comme les associations et les partenaires sociaux cherchent à le promouvoir en diffusant leur guide « accompagner vers et dans l'emploi » ;

-les occasions à créer, pour que se reproduise l'expérience, faite à l'occasion de la conférence, d'échanges entre partenaires sociaux, autres représentants de la société civile, notamment des chômeurs et des précaires, et administrations, au niveau tant national que territorial, sur des thèmes non ou insuffisamment pris en compte dans le dialogue social, à commencer par celui des conditions à remplir pour maximiser la création d'emplois dans notre pays (proposition 2 et 27). Ne pourrait-on imaginer, pour cela, au niveau régional, l'équivalent de ce qu'est le CNLE au niveau national ?